



## Fiche de poste à pourvoir

**Animateur/trice Référent séjours - Rennes/ Lancieux - contrat CEE – Juillet 2022**

L'Ufcv Bretagne développe depuis de nombreuses années des partenariats avec diverses communes d'Ille et Vilaine dans la gestion des dispositifs d'accueil collectifs de mineurs (accueil de loisirs ; animation jeunesse, notamment). Dans ce cadre, l'Ufcv organise chaque été des séjours à destination des enfants et jeunes des accueils dont elle a la gestion. Chaque lieu de séjours nécessite la présence d'un-e référent-e afin de garantir le bon déroulement de ceux-ci. Sous l'autorité de la responsable régionale d'animation territoriale, l'animateur/trice référent de séjours aura pour missions :

### Fonctions et responsabilités

- Organiser les séjours avec l'équipe d'animation des différents accueils de loisirs concernés.
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants.
- Garantir la bonne mise en œuvre du projet de séjour
- Accompagner l'équipe d'animation.
- Gérer un budget.
- Rédaction d'un bilan accompagné des pièces comptables et du suivi des denrées alimentaires
- Veiller au respect de la réglementation en vigueur (hygiène, alimentation, sécurité, planning de repos) et aux règles de vie sociale
- Faire le lien entre le séjour, le directeur de l'accueil de loisirs et l'organisateur

### Profil et Expérience Professionnelle souhaités

- **FORMATION :**
  - Être titulaire du BAFD ou équivalent, ou BAFA.
  - Qualification Surveillant de Baignade appréciée.
  - Permis B + véhicule est un plus.
- **EXPERIENCE :**
  - Plusieurs expériences de séjours obligatoires
- **COMPETENCES :**
  - Capacité relationnelle ;
  - Sens de l'organisation, rigueur, autonomie ;
  - Être réactif ;

### Conditions particulières

Forfait jour CEE : 68 €/jour.

Etre disponible dès fin juin 2022 pour les réunions préparatoires.

Renseignements, envoi des candidatures à Catherine Gloaguen, coordinatrice d'animation territoriale  
Mail : [catherine.gloaguen@ufcv.fr](mailto:catherine.gloaguen@ufcv.fr) / Tel : 07 71 43 15 06 / UFCV Bretagne 02 23 42 35 00